

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Prises par délégation du Conseil Communautaire
de la Communauté de Commune du Castelrenaudais
(Article L-5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
délibération du Conseil communautaire en date du 15 juillet 2020)

Date de la convocation :
Le 28 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 18
Nombre de présents : 15
Nombre de votants : 18

Envoyé en préfecture le 11/10/2021

Reçu en préfecture le 11/10/2021

Affiché le 11/10/2021

ID : 037-243700499-20211005-BC2021_018-DE



Séance du 5 octobre 2021

Le vingt-et-un septembre deux mille vingt-et-un à dix-huit heures trente, le Bureau communautaire s'est réuni sous la présidence de Brigitte DUPUIS, Présidente.

Étaient présents en qualité de membres à voix délibérative :

Brigitte DUPUIS, Présidente.

Marc LEPRINCE, Gino GOMMÉ, Patrice POTTIER, Fabien HOUZÉ, Sylvie GANNE, Vice-Présidents.

Jocelyne DEFEINGS, Jean-Claude BAGLAN, Caroline DOARÉ, Joël DENIAU, Joël BESNARD, Isabelle SÉNÉCHAL, Béatrice VERWAERDE, Catherine DATTÉE, Chantal GONZALEZ-BOURGES.

Le quorum étant atteint, le Bureau communautaire peut valablement délibérer.

Étaient absents excusés :

Alain DROUET donne pouvoir à Fabien HOUZÉ, Véronique BERGER donne pouvoir à Brigitte DUPUIS, Jocelyne PETAY donne pouvoir à Joël DENIAU.

Monsieur Fabien Houzé a été désigné à l'unanimité par le Bureau communautaire pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

BC 2021-018

Objet : Prise en charge financière des frais de transport du Collège André Bauchant et du Lycée des Métiers Beaugard dans le cadre de « Made in Val de Loire 2021 »

Made in Val de Loire auquel la Communauté de communes a participé en lien et pour les entreprises de l'AICR, se tiendra le jeudi 14 octobre 2021 au Centre des Congrès Vinci, à Tours.

Monsieur Houzé précise qu'il s'agira d'une classe de SECPA pour le collège ; pour le lycée, rien n'est encore décidé, sachant que le choix des élèves appartient à chaque établissement.

Considérant l'intérêt communautaire de ce type d'action à destination des élèves du Collège André Bauchant et du Lycée des Métiers Beaugard, il est proposé que la Communauté de communes prenne en charge les frais de transport des élèves vers le salon Made in Val de Loire à Tours, à hauteur de 1 car pour le Collège et 1 car pour le Lycée.

Considérant la compétence développement économique de la Communauté de communes du Castelrenaudais,

Considérant l'avis favorable de la Commission Développement économique, Tourisme et Commerce du 6 juillet 2021,

Considérant la décision favorable du Bureau communautaire relative à la participation de la Communauté de communes du Castelrenaudais à Made in Val de Loire 2021,

Envoyé en préfecture le 11/10/2021

Reçu en préfecture le 11/10/2021

Affiché le 11/10/2021

ID : 037-243700499-20211005-BC2021_018-DE



Le Bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la prise en charge des frais de transport pour les déplacements des élèves du Collège André Bauchant de Château-Renault et du Lycée des Métiers Beauregard de Château-Renault, vers le salon Made in Val de Loire 2021, à raison de : un car pour le Collège et un car pour le Lycée,
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou un Vice-Président à mettre en œuvre toutes les démarches avec les partenaires et acteurs de ce dossier,
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer la convention ou tout autre pièce avec Collège André Bauchant et avec le Lycée des Métiers Beauregard, ainsi que de signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou un Vice-Président à solliciter le concours financier de tous les partenaires financiers potentiels.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Fait à Château-Renault le octobre 2021

La Présidente
Brigitte DUPUIS

